



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL

N°24

Réunion du : Jeudi 18 Mai 2023

À : 10h

Présidence : M. AMZALLAG Simon

Présents : MM. OURS Sébastien, FAURE Noël, SOULE Halidi, KRID Oualid, CHIRON Marc, BALLAND Thierry, GRISONI Joël, BERSAN Maxime

Excusé(s) : M. DARINI Jean-Paul

Non - Excusé(s) : -

SECTION : ADMINISTRATIF

DECISION N°39 du 18/05/2022 : Déconvocation tardive

La CDA enregistre la déconvocation tardive de l'Arbitre N°1756221619.

Par ces motifs, la CDA sanctionne cet arbitre de **2 semaines de non-désignation** à compter du 18/05/2023.

DECISION N°40 du 18/05/2022 : Désignations des finales des Coupes des Alpes

La CDA transmet au Comité Directeur du District des Alpes les noms des Arbitres des finales pour validation.



DECISION N°41 du 18/05/2023 : Effectifs cibles 2023-2024

Après avoir pris en compte les contraintes de désignations et les besoins opérationnels sur les championnats, la CDA décide que les effectifs cibles pour la saison 2023/2024 seront les suivants :

District 1 : 12 arbitres (Effectif actuel : 12)

District 2 : 12 arbitres (Effectif actuel : 12)

District 3 : La CDA fixe un effectif cible minimum de 12 arbitres (Effectif actuel : 13)

La CDA rappelle que les effectifs arrêtés à l'issue des classements pourront être ajustés en fonction des besoins nécessaires à l'organisation des désignations, ou en fonction des rétrogradations de nos arbitres régionaux.

En l'état actuel des effectifs, la CDA décide des mouvements sportifs suivants :

District 1 :

2 rétrogradations en catégorie inférieure

District 2 :

2 accessions en catégorie supérieure

2 rétrogradations en catégorie inférieure

District 3 :

2 accessions en catégorie supérieure

Les classements seront annoncés le dimanche 18 Juin 2023 lors de l'AG des Arbitres

Prochaine réunion sur convocation

